rons au local, salle annexe rue de Roubaix.

Pointage des chômeurs. — Jeudi à 8 h à la salle annexe rue de Roubaix, et à 14 h. à la salle des fêtes rue Jean-Macé, pour le Centre.

Préparation militaire. — Jeudi, à 19 heures 30, cours à la salle des fêtes rue Jean-Macé où un délégué recevra les adhésions nouvelles.

FLERS

Nourrissons. — La consultation de la section du Bourg aura lieu ce mercredi, à 14 h 30, à la Mairie, en présence de M Detroy, docteur et de Mme Aron-Fourrier, sage-femme.

Secours aux chômeurs. — Le paiement des allocations aux chômeurs complets admis pour la période du 25 au 31 octobre aura lieu ce mercredi, à 11 h., au bureau rue J.-B.-Bonte pour la section du Breucq, et à 16 h. à la Mairie pour la section du Bourg.

Adjudication. — Le maire donne avis qu'il sera procédé le 29 novembre, à 15 h., à l'adjudication du charbon nécessaire aux pauvres du Bureau de bienfaisance pour 1938. Le cahier des charges est déposé à la Mairie, où les intéressés peuvent en prendre connaissance Les soumissions, rédigées sur papier timbré, seront reçues jusqu'à l'heure fixée pour l'adjudication.

LANNOY

LA FETE DU 11 NOVEMBRE

La municipalité organise le 11 novembre une manifestation pour rendre hommage aux soldats tombés au champ d'honneur.

A 9 h. 30, un cortège comprenant toutes les sociétés subventionnées de la ville se formera place de la Mairie pour se rendre au pied du monument aux morts, érigé au cimetière et ensuite à celui érigé place de l'Eglise.

Jeunes pour la Paix. — Tous les membres sont priés d'assister à la manifestation du souvenir qui aura lieu le 11 novembre. Rassemblement au siège, à 14 h., pour se rendre avec les anciens aux monuments aux morts de Lannoy, Lys, Toufflers. Le soir, à 19 h., banquet annuel par souscription (coût : 10 fr.). Les inscriptions seront reçues au siège jusqu'le 8 novembre inclus.

Mutuelle Retraite des A. C. (Lannoy, Lys, Toufflers). — Samedi prochain, de 14 à 16 h., recette des cotisations au siège. Un bureau fonctionnera pour les demandes de liquidation de pensions et pour le paiement des coupures échues le 1er novembre.

Jeunes de l'U. N. C. de Lannoy, Lys, Toufflers. — Le groupement participera avec la Fraternelle des A. C. à la manifestation du 11 novembre. La Commission insiste auprès des adherents pour assister nombreux à cette cérémonie. Des billets de tombola seront distribués à l'issue de cette manifestation Rendez-vous à 8 h. 30, café Demey, place de l'Eglise.

Les jeunes sont cordialement invités au banquet, ceux qui y désirent y assister sont priés de se faire inscrire au café de l'Hôtel de Ville. Le même jour, jeu de 421 toute la matine et l'après-midi. Le bénéfice du jeu sera versé à la caisse de secours des jeuhes.

Ping-pong. — La section de ping-pong des J.U.N.C. de Lannoy, Lys, Toufflers organise un match samedi 6 et dimanche 7. Une coupe sera remise au vainqueur de cette compétition et 250 fr de prix viendront récompenser les efforts des autres joueurs classés. Ce tournoi est ouvert à tous les amateurs jusque la 3e serie (cette dernière comprise). Coût d'inscription 2 fr. Les adhésions sont reçues au café de l'Hôtel de Ville. Le match commencera samedi à 14 h Les quart, demi et finale seront joués le dimanche dans la matinée.

LYS-LEZ-LANNOY

VOL AVEC EFFRACTION

Hier matin, M. Ghys Joseph, garagiste, demeurant à Lys, rue Jules-Guesde, se rendant à son garage pour sortir une voiture, eut la désagréable surprise de constater que des malfaiteurs s'y étaient introduits nuitamment en fracturant la porte donnant sur un terrain vague au lieu dit « Parc des Sports ».

Après une minutieuse visite, M. Ghys constata la disparition d'une chignolle électrique ainsi qsue d'un lapidaire, le tout évalué à environ 1.000 fr. La gendarmerie de Roubaix, prévenue, a ouvert une enquête.

Harmonie municipale. — Aujourd'hui mercredi, à 18 h. 30, répétition pour les bugles ; à 19 h. 30, répétition générale.

Union des mutilés et réformés. — Le 11 novembre, rassemblement au siège, à 9 h., départ à 9 h. 15.

Résultats du jeu de 421 : MM. Rinyschaert, Lescouffe, Lamblain, Decourcelle Camille, Sulmon, Heumel, Debaisieux. L'elapin a été gagné par M. Couque Alfred.

Inscription pour le banquet jusqu'au 8 novembre

Caisse « Le Travail ». — Les assurés sociaux peuvent obtenir des feuilles de maladie au correspondant, 21, rue d'Iena, à Lys (derrière la Saline), tous les jours, de 16 h. à 19 h., sauf les dimanches et jours fériés Se munir de la carte d'immatriculation ainsi que des récépissés des deuxième et troisième trimestres.

SAILLY-LEZ-LANNOY

LE CONCERT DE L'AMICALE LAIQUE

L'annonce de cette représentation théâtrale avait attiré une foule nombreuse en la salle du « Trume-Bride ».

Quiconque y a assisté a pu se rendre compte qu'un tel spectacle de gala répond bien au goût du fidèle public de ces soirées. La troupe de l'Amicale s'est vraiment surpassée en la circonstance ; elle a interprété avec brio un drame poignant, deux comédies désopilantes et une gentille opérette qui ont remporté un légitime succès, témoins les applaudissements nourris des spectateurs enthousiastes Une mention spéciale à l'excellent chanteur odnt la voix si prenante plut énormément, et à la dévouée pianiste.

La soirée se termina par un bal de famille très réussi.

TOUFFLERS

Harmonie municipale. — Mercredi 3, à 18 h., répétition partielle pour les cors et altos et le même jour à 19 h. 30, répétition pour les premières clarinettes seulement.

LEERS

LA TOMBOLA DES COMBATTANTS REPUBLICAINS

Le tirage de la tombola des combattants républicains effectuée au siège de la section, rue Joseph-Leroy, 21, le 31 octobre, 18 h. 30, a donné les résultats suivants :

8	489	343	736	31	773	60	204	364	942
775	278	774	349	873	992	804	834	214	73
655	359	243	347	145	516	987	171	488	757
681	689	896	74	477	567	905	976	415	824
940	2	77	868	247	185	27	631	92	

Les lots pourront être retirés au siège, sur présentation de la carte. Les lots non réclamés pour le 30 novembre seront acquis à la section.

Une permanence fonctionnera au siège tous les dimanches de 10 à 11 h. Elle sera tenue par M. Charlet.

L'OPÉRETTE « LES FANTAISIES DE LA FORTUNE » A REMPORTÉ UN GRAND SUCCÈS

Cette représentation s'est déroulée devant une salle archi-comble. L'interprétation a été excellente tant par l'intérêt de l'intrigue que par le charme de la musique, des ensembles costumés et par la réelle valeur des artistes.

M. Donel fit du rôle d'Octave une réalisation d'un comique irrésistible. La concierge Zélie, campée par la ravissante Lane Rudy fut très applaudie dans ses chansons. Yvon Gérard, le député baryton de Radio P.T.T.-Nord, 1er prix du Conservatoire de Roubaix et Mlle Liliane Yvens, également de Radio P. T. T.-Nord, furent très applaudis Mme Maryse Thérel fut une ingénue gracieuse et ravissante, et M. Noël Rybert se montra excellent comédien. Le piano était tenu par Mlle S. Speleers.

La troupe du Cercle compléta le programme et rendit de belle façon un drame en un acte : « Le secret d'Hurlous ».

Sociétés musicales. — Ce soir mercredi, à 19 h. 30 répétition générale de la Symphonie Bernard, au café de Mme veuve Prévot, 1, rue de Roubaix. Le même soir, à 20 h., au café Tjan-èle-Decocq rue Michelet, répétition de l'Orphéon Leersois.

L'Harmonie municipale donnera sa répétition demain soir jeudi, à 20 h., au café Lory rue de la Mairie.

Amis de l'U.R.S.S. (section de Leers, Lys, Lannoy, Toufflers). — Les A. U. S. sont invités à assister à la fête du 20e anniversaire de l'U.R.S.S. qui aura lieu à Hem le 7 novembre. Rendez-vous à 14 h., à l'octroi de Roubaix (nouveau Roubaix). La Commission se réunira ultérieurement.

Jeu de 421. — Dans sa dernière réunion, la Commission du Racing Club a décidé d'organiser pour les 25 et 26 décembre (Noël) un jeu de 421 pour des jambons, au profit de sa caisse. La carte : 1 franc. Les cartes sont en vente chez M Duvinage et tous les membres du club.

Jeu de fléchettes. — Au Café du Bon Vivant, 133 rue de Roubaix, dimanche 7 novembre, partie de fléchettes entre Masure Jules et Glorieux A., 21-41; au pas à 16 h.

— Le même jour, jeu de 421 pour un canard-dinde; 4 mises: 1 franc.

TOURCOING

Bureaux : Rue Fidèle-Lehoucq, 4, à TOURCOING — Téléphone : 0.88
Dépôt de vente : 14, rue Fidèle-Lehoucq.

LE CONFLIT DES « MUNICIPAUX »

Les travailleurs des services municipaux de Tourcoing se sont réunis mardi soir, à 19 h. 30, Bourse du Travail, rue de Guisnes.

Au nombre de 500 et sous la présidence de leur secrétaire, M. Delécluse, assisté de M. Paquet, secretaire général de la Bourse du Travail, ils ont decide ce qui suit :

Le principe de la grève est adopté à l'unanimité moins 3 voix. Deux propositions se sont fait jour au cours des débats l'une ayant trait à la grève d'une demi-journee preconisee par la Fédération, l'autre à une grève d'une heure seulement. Cette deuxième proposition fut repoussee à une majorité de 81 voix.

En ce qui concerne les femmes de service des écoles et des cantines ainsi que les hôpitaux, le service sera assuré. Toutefois, chaque service enverra un ou une déléguee à la réunion qui se tendra jeudi 4, à 9 h., à la Bourse du Travail.

UNE LETTRE DE M. SALEMBIEN, MAIRE, AU SECRÉTAIRE, M. DELESCLUSE

A la suite du communique envoyé à la Mairie par les travailleurs municipaux, le secrétaire general de cette association, M. Delecluse, a reçu la lettre suivante de M Salembien, maire de la ville :

« La Municipalité constate, d'abord l'abus que vous faites du mot « provocation », abus qui révèle le caractère d'excitation à la grève. L'Administration ne cherche pas à provoquer les travailleurs communaux, mais, au contraire, à les prevenir contre un mouvement inconsidéré qui ne saurait les interesser et qui est contraire à la condition prealable posée par le Ministre de l'Intérieur avant l'arbitrage.

» Par ailleurs, elle qui a toujours montre l'exemple en se plaçant constamment à l'avant-garde des municipalités françaises pour accorder au personnel municipal un traitement compatible avec les nécessités de la vie, a bien le droit de repousser les qualificatifs déplaces que vous lui octroyez généreusement.

» Par contre en poussant les ouvriers municipaux de Tourcoing à une grève nationale générale pour faire aboutir vos « legitimes revendications », vous méconnaissez le caractère obligatoire des arbitrages qui, par avance, étaient reconnus par vous comme devant vous satisfaire

» Puisque vous précisez qu'aucune sanction ne sera tolérée par vous, l'Administration répète et précise qu'elle entend tirer le cas échéant, les conséquences juridiques de l'arrêt du travail. Elle se tient ainsi sur le terrain de la légalité En repoussant ou en ne tolerant pas des sanctions juridiques, le syndicat entend, de son côte, se placer sur le terrain de l'illégalité. Les employés et ouvriers municipaux de Tourcoing apprécieront ce qu'ils ont à faire dans la circonstance et s'ils doivent vous suivre dans la voie où vous voulez les entraîner. Le public jugera de quel côte est la raison si necessaire à l'ordre que la Nation et son gouvernement réclament devant les difficultés présentes.

» Veuillez agreer...

» Le Maire : SALEMBIEN. »

PERDU entre Douanes Marlière et Point Central Tourcoing, petite chienne Fox, Poil dur (Ric), Robe blanche, Tête Feu, blessée patte arrière droite, Nom Katche. Forte récompense. BRAT, 4, rue Royale, Lille. Tél. 538.89, ou Lotel, 331, Bd Gambetta, Tourcoing. 30896

INDÉSIRABLES

La gendarmerie de Tourcoing a remis entre les mains des autorités belge de Mouscron un trio d'expulsés, composé des nommes Maria Grodohowicki, 25 ans, Polonaise, Jules Hespel, 27 ans, sujet belge, domicilié habituellement rue des Filatures, 9, à Mouscron, et Messaoud Ben Abdallah Mohamed, 41 ans, Marocain. Le trio a été conduit à Courtrai.

D'autre part, recherché pour attentat aux mœurs, le nommé Cyprien Vandenholle, 52 ans, a été appréhendé, sur mandat d'arrêt de M. le Juge d'instruction de Lille, par les gendarmes de Tourcoing et conduit au parquet.

Le charme par sa musicalité, le vrai son pagnon par sa fidélité. Sûreté par sa garantie. C'est un poste **Nordia**

AU CERCLE ORPHÉONIQUE L'AMITIÉ DU BLANC-SEAU

A l'issue de la manifestation officielle qui a eu lieu lundi dernier, au cimetière du Blanc Seau, les membres du Cercle Orphéonique « L'Amitié », fidèles à une noble tradition, se sont rendus sur les tombes de leurs camarades défunts, MM. P. Mortier, vice-président, et Léonard Vandendorpe, président, retraçèrent la carriere de chacun d'eux et rappelèrent tout le dévouement des collègues disparus.

De retour à leur local, café de l'Amitié, les membres du Cercle se rassemblèrent autour de la plaque commémorative érigée à l'intention des membres du Cercle tombes au champ d'honneur, qui pour cette circonstance avait été magnifiquement décorée. M. Joseph Deresmes, président d'honneur après avoir ranimé la flamme du souvenir, glorifia dans un discours d'une très grande élévation la mémoire de ces braves et demanda que leur vie de dévouement soit prise en exemple. M Deresmes demanda qu'une minute de silence soit observée à leur intention.

LE BAL DES A. C. DU CENTRE

Le 11 novembre, le groupe des A. C. du Centre organise une matinée dansante, à 17 heures, Hôtel Cornet, 1, place Victor Hassebroucq avec le concours de l'orchestre russe de Balalaïka. Nombreuses attractions au cours de la soiree, dont le bénéfice ira aux œuvres du groupement. Un buffet sera prévu.

Le droit d'entrée a été fixé à 10 fr. avec une reduction de 50 % aux anciens combattants porteurs de la carte à jour de la cotisation de 1937.

LA CONSOMMATION DE LA VIANDE

Pour la période du 25 au 30 octobre, on a enregistré à l'abattoir :

Bétail abattu et prix moyens : 112 bœufs 7.50 à 15 fr le kilo ; 216 veaux, 11 à 15 fr. ; 153 moutons, 12 à 16 fr. 50 ; 125 porcs 12.50 à 13 fr.

Quantités déclarées pour la ville : 48.021 kilos; pour l'extérieur : 20.721 kilos.

533 kilos de viande ont été saisis par le service de l'inspection

Sociétés et Comités

U. N. C. Groupe du Sacré-Cœur. — Le banquet organisé par les A. C. du Sacré-Cœur à l'occasion de la fête de la Victoire, aura lieu à 13 h., au siège, chez M. L. Cuvelier. Les membres désireux d'y prendre part, peuvent se faire inscrire dès à présent, au siège prix : 15 fr.

— **Groupe du Brun-Pain.** — Réunion de la Commission ce mercredi 3, à 20 h., au siège. Présence indispensable. Question très importante.

MUTINES. — La Commission informe que les lots de la tombola seront exposés à partir de jeudi, à la Maison Odoux, à Saint-Christophe. Le tirage de ces lots se fera le 11 novembre, à midi dans la Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville.

L'on peut encore se procurer les derniers billets, aux débits de tabacs de la Grand Place et de la place Charles Roussel, chez M. Samyn, 174, rue de Menin, à la Maison Odoux, Grand Place et au siège des Mutilés, 43, rue du Haze, au prix de un franc.

COMITÉ D'ACTION ARTISANALE. — Permanence salle des Artisans, Institut Colbert, 6, rue de Gand, le mercredi, de 14 à 18 heures.

E.P.S.O.R. (Infanterie). — Ce soir, à 19 h. 15, cours pour les groupes F.V. et C.A. au siège, 12, rue Faidherbe Par application du règlement, il ne sera plus envoyé de convocations individuelles.

ORPHEON DES TRAVAILLEURS. — Ce mercredi, à 20 h., répét. gén. au local

COMBATTANTS REPUBLICAINS. — Voici la liste des numéros gagnants de la tombola tirée après le cortège du dimanche 31 octobre, au cimetière :

7676 7726 7553 7713 7742 7726 7728 7744 7690 7552 7745 764

— La Cure d'Air des Combattants Républicains organise pour le samedi 4 décembre, une grande fête de famille à l'occasion de la Saint-Nicolas ; cette fête aura lieu dans al salle de réunion 20, rue de Tournai. Trois heures de fou rire avec (Mon Bébé) avec Daudelin et sa troupe Prix des cartes : 1res, 8 fr. ; sec., 6 fr. ; 1re galerie, 4 fr. ; 2e galerie, 3 fr.

CERCLE UNION SYMPHONIQUE. — Ce mercredi à 20 h., rép gén. obligatoire

L'ECHO DE LA FRONTIERE. — Ce mercredi à 19 h. 30, au siège, rép. gén. A 8 h. 45, Eglise Marlière, funérailles de Mme Dusollier, belle-mère de M. Ed. Prouvost, ténor

FEDERATION DES AMICALES. — Ce mercredi, réunion du Bureau de la Fédération, 5, rue du Haze, à 18 h. 30.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

FOOTBALL. — En championnat de l'U.f.o.l.e.p. dimanche 31 octobre, 2e série, A. du Moulin de Roubaix bat F.C. Voltaire de Tourcoing par 3 à 0 ; Juniors F.C. Voltaire et A. du Pileom, font match nul par 1 à 1. Ces deux matches se sont disputes avec courtoisie.

BOXE. — Le Comité de l'I.S.T. vient de former des groupements de supporters dans divers quartiers de la ville de Tourcoing et même dans les villes voisines. Voici les adresses de quelques-unes de ces sections : Groupement N. 1, section de Mouvaux, chez M. Henri Delbas, 16, rue de Mouvaux. Tourcoing — Groupem. N. 2, section Centre chez M. Holvoet, 14, place de la République Tourcoing — Groupem N. 3, section du Blanc-Seau, chez M. Henri Carrette, 286, rue du Blanc-Seau, Tourcoing — Groupem N. 4, section du Point-Central, chez M. Dumont, 212, boulevard Gambetta, Tourcoing.

Le Comité informe les fervents du Noble Art que son prochain gala aura lieu à Linselles, salle du Ciné Magic, le vendredi 26 novembre, à 20 h. 30. Les boxeurs libres de tout engagement qui désirent boxer pour l'Institut, peuvent voir M. Vandekerkhove secrétaire général et manager officiel de la F.F.B. soit rue du Congo, 132 impasse Verschurre, 4, Belanc-Seau, Tourcoing, ou au siège les jours d'entraînement, de 17 h. 30 à 20 h., 178, rue des Carliers, coin rue du Halot.

ETAT CIVIL

Publications de mariages : Jean Brésard, représentant, rue de Gand, 39 et Christiane Roupain, sp., à Linselles ; Eugène Vermeulen, livreur, rue du Congo prolongée, 467 et Emilienne Gabelle, bonne à Roubaix ; Firmin Duret, horticulteur à Wattrelos et Marie-Thérèse Cornellis, couturière, rue Varsovie, 117

Décès : Georges Degand, 82 ans, rue de l'Yser, 352 ; Edouard Lemaire, 77 ans, rue de l'Yser, 332 ; Louis Heuls, 65 ans, rue d'Havré, 5 ; Ghislaine Leclercq, 16 jours, rue des Palmiers, 10 ; Jean Decottignies, 74 ans, rue Nationale, 138.

HALLUIN

MORT D'UN GRAND MUTILÉ DE GUERRE

Nous apprenons la mort à l'âge de 53 ans, de M. Louis Dekyndt, ancien chauffeur d'auto pendant 25 années à la firme Hottelart, rue de la Lys, demeurant au 347 rue de la Lys.

Le défunt, ancien combattant, grand mutilé de guerre pensionné à 100 % était titulaire de la Croix de guerre, de la Médaille militaire avec plusieurs citations.

Issu d'une famille ouvrière de quinze enfants, M. Louis Dekyndt fit toute la guerre avec six de ses frères. Le plus jeune est mort pendant la tourmente. Trois autres, habitant Halluin, sont eux aussi mutilés de guerre.

Très sympathiquement connu, M. Louis Dekyndt avait dû il y a quelques mois cesser tout travail..

Il était membre de l'Amicale des A. C et du groupe local des mutilés.

Ses funérailles auront lieu samedi à 9 h. en l'Eglise du Colbras.

Jardins Ouvriers. — Les sociétaires sont invités à assister à la leçon de jardinage qui sera donnée le samedi 6 novembre à 19 h., sous la présidence de M. Léon Wandewalle, délégué cantonal au Café des Commerçants, 104, rue de Lille. La conférence sera faite par M. Forobert, professeur d'horticulture. Une tombola sera tirée entre les présents et les nouveaux inscrits.

A « l'Avant-Garde ». — Répétition de gymnastique, ce mercredi au Parc des Sports, de 18 à 20 h. 30 pour les adultes.

Harmonie « La Fraternelle ». — A la Maison du Peuple, ce mercredi à 20 h., répétition générale en vue de la manifestation du 11 Novembre.

Vélo Club Halluinois. — Jeudi, réunion générale pour tous les membres supporters et honoraires : Compte rendu général de la société ; Résultat de la saison 1937; Renouvellement partiel du Bureau, etc..

Le Secrétaire invite les coureurs du V.C.H., jeunes et licenciés, qui n'étaient pas présents le dimanche 31, à venir le voir d'urgence au siège.

Avis. — Il est rappelé aux cabaretiers et débitants de boissons que les concours de pronostics de football sont interdits en France et que procès-verbal sera dressé à tout contrevenant.

Etat Civil — Décès. — Henri Prévost, 37 ans, chemin de Loisel, 29; Henri Van Rysselberghe, 15 mois, 126, chemin de Linselles; Louis Dekyndt, 53 ans, 347, rue de la Lys.

MOUVAUX

UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ LE CERCLE SYMPHONIQUE MOUVALLOIS

Quelques amis ont pris l'initiative de créer une symphonie dénommée « Cercle Symphonique Mouvallois », ayant son siège au Café de l'Etoile (carrefour des Trois Suisses).

Ce groupement a fait ses débuts voici quelques semaines. La direction a été confiée à M Roger Bracq, premier prix du Conservatoire de Paris, professeur de cor au Conservatoire de Tourcoing, directeur de l'Harmonie du Blanc-Seau.

Le choix de ce jeune chef dont l'éloge n'est plus à faire, ne laisse aucun doute sur la prospérité de ce nouveau groupement.

Les répétitions se font le dimanche matin, de 10 11 h. 30. Appel est fait aux instrumentistes à cordes pour grossir les rangs de cette jeune phalange. Quelques membres seront à leur disposition le dimanche à partir de 9 h. 30, au Cafe de l'Etoile, pour tous renseignements.

Retraites ouvrières. — Le paiement des Retraites ouvrières et paysannes se fera à la Mairie, rez-de-chaussée à gauche, Bureau du chômage, jeudi de 8 h. 30 à 9 h. 30.

Aux chômeurs. — Le contrôle des chômeurs complets aura lieu aujourd'hui mercredi de 15 h. à 16 h. 30 à l'Hospice-Civil.

U. N. C. — Les anciens combattants U. N. C., sont priés d'assister aux funérailles de M. Julien Vanden Bossche, qui auront lieu en l'Eglise Saint-Germain, jeudi à 9 h. Réunion à la maison mortuaire, rue Turgot, 50, à 8 h. 30.

Les Jeunes pour la Paix. — Les Jeunes pour la Paix de Mouvaux ont constitué de la manière suivante leur nouveau Bureau : Président actif, M. Emile Maehr ; Vice-Présidente, Mlle Andrée Lemay ; Secrétaire, M. Roger Moerman ; Trésorier, M. Jean Debruyne ; Commissaire à la Propagande, Mlle Renée Lemay.

La Commission fait un pressant appel à tous les jeunes qui seraient désireux d'adhérer au groupe. On prend les adhésions au Secrétariat, rue des Champs, 26 ; chez le Trésorier, rue Félix-Faure, 15 ; et au Siège, rue de Roubaix, chez M. Vicent

Etat civil. — Naissance : Mullet Jean-Marie, rue de Roubaix, 139.

Décès : Vanden Bossche Julien, 45 ans, rue Turgot, 50.

LES MEUBLES LERUSTE SONT GARANTIS LONGTEMPS

RONCQ

Sociétés musicales. — A la Fanfare du Blanc-Four, au Café de l'Etoile, il y aura répétition à 19 h. 45

Pour la Philharmonie Roncquoise, à 20 h., au Café de la Tête d'Or, répétition générale.

Pour les Accordéonistes, demain jeudi, au café Dhont, rue Henri Barbusse, répétition à 19 h. 30.

Aux A. C. du Blanc-Four. — La Commission fait appel à la générosité de tous, comme les années précédentes, pour témoigner la reconnaissance envers les braves qui ont fait vaillamment leur devoir, et par là même soulager les plus nécessiteux. Les dons en especes ou en nature peuvent être adressés dès maintenant au siège, chez M P. Capelle, rue de Lille, ou au Président, 34, rue de Tourcoing.

USINES "CORDA"
Louis WINANTS et Cie
13, Rue Gendarmerie (près Cimetière) ROUBAIX
Couvertures - Draps - Couvre-pieds
Linge de Maison
— Vente directe au consommateur —

BOUSBECQUE

La Toussaint. — Un cortège des sociétés locales s'est formé vers 11 h. et s'est rendu au Cimetière, pour le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts.

M. Paul Paux, conseiller municipal et president de l'Amicale des A. C. a prononcé un discours.

L'éclairage public. — Suite aux récentes décisions du Conseil municipal, diverses modifications et extensions de l'éclairage public seront réalisées dans le courant de la semaine prochaine. C'est ainsi que de nouvelles lampes de rues seront posées : Petite-Rue de Roncq, rues Auger, des Bersaults, près du hameau des Bois, route et hameau de la Basse-Ville, ainsi qu'au cimetière, rue de Linselles.

Ces améliorations seront accueillies avec faveur par les habitants des rues et quartiers intéressés.

Nourrissons. — Ce mercredi, à 15 h., à la Mairie (1er étage), consultation pour les enfants dont les noms commencent par les lettres A à Z.

Le prélèvement sur la prime de présence étant supprimé à compter du 1er novembre, la prime payée sera donc de 5 fr. au lieu de 4 fr. 50.

LILLE

UNE FILLETTE TOMBA D'UNE FENÊTRE RUE DES TANNEURS

SON ÉTAT EST GRAVE

Un pénible accident est survenu hier après-midi rue des Tanneurs. Une fillette âgée de 12 ans a été victime de son imprudence.

Il était 16 h. environ. La jeune Frida Mayer qui demeure chez ses parents au numéro 18 de cette rue se trouvait à la fenêtre du 1er étage quand l'idée lui vint d'enjamber le châssis pour gagner le chéneau, où elle a, paraît-il, l'habitude de circuler. Cette fois elle perdit l'equilibre et fut précipitée dans le vide sur un lanterneau situé cinq mètres plus bas sur lequel son petit corps se blessa gravement

A ses cris ses parents accoururent et la dégagèrent de sa dangereuse position.

Le docteur Houcque lui donna les premiers soins. La petite avait de graves coupures au bas-ventre et on dut la transporter de toute urgence à l'hôpital Saint-Sauveur où on jugea son état très sérieux.

Une enquête a été ouverte par M. Lapouille, commissaire de permanence.

PETITES NOUVELLES

Vol de denrées. — M. V. Waucquier, gérant d'epicerie, 21, rue des Postes, a constaté que, au cours de la nuit de dimanche à lundi, des malandrins penetrant chez lui, à l'aide de fausses clefs, ont derobé du vin, des confitures, des saucissons, des légumes. Il ne peut encore indiquer l'importance exacte de ce vol. Une enquête est ouverte.

Affaissement de chaussée. — Un affaissement de chaussée s'est produit dimanche, vers 12 h., à l'extrémité de la rue Royale, sur la route de Saint-André, à 200 mètres du bureau d'octroi. Des mesures de protection ont été prises, d'abord. A la fin de la journée, la route était réparée.

Un violent. — Leiba Pliskin, 122, rue Gustave Delory, sera poursuivi pour avoir porté des coups violents à son patron, M. Israël Berkomiez, tailleur, 1 bis, rue des Débris St-Etienne Sous la violence des coups portés, M. Berkoniez s'est évanoui au Commissariat Central. Il a été soigné par le docteur Lehoucq et ramené à son domicile. Une enquête est ouverte.

Ivresse et rebellion. — Raymond Tellier, Avenue du Peuple Belge, a été déféré au Parquet pour, étant ivre, avoir porté des coups aux agents Wauquier et Petit. Cet individu était en état de folie furieuse sous l'empire de l'alcool. Il a fallu le ligoter pour l'amener au Commissariat Central.

SPORTIFS, LISEZ LE SAMEDI
les sports du nord
le plus fort tirage des régionaux sportifs - Le numéro : 50 cent.

EN BELGIQUE

TOURNAI

AU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a tenu à l'Hôtel de Ville une réunion présidée par le bourgestre.

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance, la barrette et le diplôme de la Médaille civique de 3e classe ont été remis à M. Victor Delcroix, qui sauva un enfant tombé dans l'Escaut.

Après avoir pris connaissance de la correspondance, l'assemblée a reçu notification de la décision du collège de donner le nom de « Rue Arthur Hespel » à la rue actuellement dénommée « Rue de la Croix d'Or », et celui de « Rue du Crampon » à la voie publique actuellement appelée « Chemin du Crampon ».

Elle a ensuite successivement approuve :

Une demande de crédits supplémentaires de la Commission d'Assistance Publique :

Une modification à l'article 10 du règlement de l'entrepôt public, afin de permettre l'installation de l'éclairage électrique dans les caves, jusqu'ici interdite ;

L'acquisition d'un auto-dévidoir (60.000 fr.) pour le Corps des pompiers ;

La création d'une section préparatoire et d'une 3e année d'étude au cours professionnel pour travailleurs du fer et électriciens à l'Ecole Industrielle ;

L'acquisition, pour le prix de 46.000 fr., d'un rideau et d'un tapis de scène pour le Théâtre communal ;

L'acquisition et le placement de cent bouches d'égouts en fonte (25.000 fr.).

L'autorité supérieure avait suggéré que les administrations communales organisent une distribution journalière de lait dans toutes les écoles. En ce qui la concerne l'Administration communale a décide de ne pas réaliser cette suggestion qui lui coûterait plus de 600.000 fr. l'an.

Le Conseil a fixé définitivement à 895.300 fr. le montant de l'emprunt à conclure pour liquider la quote-part de la ville dans le coût des travaux d'grandissement de la bibliothèque communale.

L'assemblée a décidé le renvoi, pour examen complémentaire, de diverses questions, notamment la cession gratuite à l'Etat de l'Athénée Royal et de l'Ecole Moyenne, évalués ensemble à huit millions deux cents mille francs, moyennant la reprise par le gouvernement des charges communales dans le fonctionnement de ces deux établissements.

En séance secrète, le Conseil a arrêté les taux de redevances annuelles à réclamer des propriétaires d'immeubles établis à front de la Drève de la Tombe à Kain, propriété de la ville, à titre de droit d'accès à ladite voie.

Enfin, l'assemblée examina la question du renouvellement du bureau administratif de l'Athénée Royal et de l'Ecole Moyenne de l'Etat, pour la période triennale 1938-1940 et leva la séance.

LA TOUSSAINT

C'est par un temps pluvieux, sous un ciel bas et triste que se sont déroulées lundi 1er novembre, les cérémonies traditionnelles du Souvenir. A 10 h. 30, place Crombez, un cortège composé de délégations et de drapeaux des sociétés patriotiques de la ville se mit en marche et se rendit au pied des Monuments aux morts pour la Patrie : à Gabrielle Petit et aux soldats vendéens Des gerbes de fleurs furent déposées au pied de chacun d'eux. Puis, le cortège se dirigea vers le cimetière du Sud Devant les tombes des soldats et civils morts pour la Patrie se déroula la manifestation patriotique habituelle en présence du Conseil communal. C'est à M. Coupé secrétaire de l'Intersociation des sociétés patriotiques qu'échut la mission de prononcer le discours d'usage exhaltant une nouvelle fois le courage et l'abnégation des héros de la grande guerre et formulant la promesse solennelle de venir au moins une fois chaque année saluer la mémoire des anciens frères d'armes qui surent faire à la Patrie le sacrifice de leur vie.

De son côté, le Conseil communal s'était comme chaque année, rendu en corps au cimetière pour s'incliner et déposer des couronnes et gerbes au pied des tombes des soldats morts au champ d'honneur, celles des Alliés, de Joseph Hoyois, ancien député et Edouard Valcke, ancien conseiller communal, tous deux morts en déportation.

UN NOYÉ DANS L'ESCAUT

On a retiré de l'Escaut, à Pont-à-Chin, le cadavre du nommé Derbaudrenghien Henri, vitrier, âgé de 67 ans, demeurant rue de Bève, 21.

On suppose que M. Derbaudrenghien, qui fut aperçu dans la soirée se dirigeant vers Allain, fut trompé par l'obscurité.

L'examen médical n'a d'ailleurs, relevé sur le corps aucune trace de coups ou blessures.

UN COUVREUR FAIT UNE CHUTE DE 6 MÈTRES

M. Houzé Hector, ouvrier couvreur, travaillant pour le compte de M. Vandeghem, entrepreneur, était occupé à l'immeuble que fait construire l'Administration communale, rue des Chapelliers. Soudain l'échelle sur laquelle il était juché glissa et l'ouvrier s'abattit sur le sol d'une hauteur de 6 mètres, se blessant à la cuisse droite et à la tête.

Il fut transporté à l'Hôpital civil. Une enquête est ouverte.

Vol. — Une peine d'un mois de prison et 18 2fr. d'amende par défaut est infligée à Portois Hubert, ouvrier agricole, sans domicile connu, pour avoir à Wez, soustrait une somme de 35 fr. au préjudice de Arnould Berthe.

Délit de chasse. — Detavernier Julien, marchand ambulant à Saint-Léger, est prévenu d'avoir chassé en dehors des époques légales sur terrain d'autrui et d'avoir refusé de remettre son arme au garde-champêtre qui verbalisait : 1.200 fr. d'amende.

Stomatite Aphteuse. — Un cas a été constaté lundi matin dans la ferme de M. Desmons, chemin d'Ere. Le bourgestre a fait prendre immédiatement les mesures habituelles notamment l'interdiction de la circulation de tous animaux quelconques dans un rayon de 200 mètres du lieu infecté. Malgré les mesures de précaution qui sont immédiatement prescrites, le Service vétérinaire ne parvient pas à localiser cette terrible maladie dont la propagation est excessivement rapide et qui cause tant de ravages parmi les bestiaux. A ce jour, on compte dans le Tournaisis plus de cinquante exploitations agricoles atteintes de ce mal

Combat de coqs. — Lecocq Fernand, ouvrier meunier à Obigies et Sénéchal Albert, journalier à Tournai, sont prévenus d'avoir le premier organisé un combat de coqs à Obigies ; le deuxième d'avoir outragé deux gendarmes : 182 fr. d'amende au premier ; 8 jours de prison et 182 fr. d'amende au deuxième ; confiscation des animaux et du matériel.

Football. — L'Union Sportive Tournaisienne a rencontré dimanche sur son terrain l'équipe de promotion d'Ostende et s'est fait battre par un but à 2.

Le Racing-Club de Tournai s'est rendu à La Louvière. Ce match qui comptait également pour le Championnat « Promotion » s'est terminé par le partage des points, chaque équipe ayant marqué 2 buts.

MOUSCRON

Football. — L'A. A. jouait Dimanche, contre son suivant immédiat au classement, le F. C. Comines. Cette dernière équipe fut vaincue par 3 buts à 1, score qui devrait être plus élevé sans la malchance des locaux et le brio du keppe adverse.

Vandenbrouck joue extérieur gauche et Marquette centre avant, J. Deconninck malade, est remplacé par Debuscher et Demoor, remis de sa blessure, a repris sa place. Mouscron gagne le toss et part de suite à l'attaque, mais Comines se dégage et obtient un cornet.

Les avants locaux descendent et de beaux shoots de Marquette et Maus échouent d'un rien. Comines se dégage et obtient encore deux corners sans résultat. Le coutre lancé par Creyf, fille et centre avec force, Vandenbrouck, repris à Marquette, qui de la tête, inscrit le premier but de la partie à la 21e minute.

Aussitôt, le keppe adverse doit sau